Government of Canada
Privy Council Office

Gouvernement du Canada
Bureau du Conseil privé

# The Canadian Security and Intelligence Community

Canada

# The Canadian Security and Intelligence Community:

## Helping Keep Canada and Canadians Safe and Secure

National Library of Canada cataloguing in publication data

The Canadian Security and Intelligence Community

Text in English and French on inverted pages.
Title on added t.p.: La collectivité canadienne de la sécurité et du renseignement.
Issued also on the Internet (www.pco-bcp.gc.ca)
ISBN 0-662-65480-3
Cat. No. CP32-74/2001

1. Intelligence service – Canada.
2. Internal security – Canada.
3. National security – Canada.
I. Canada. Privy Council Office.
II. Title: La collectivité canadienne de la sécurité et du renseignement.

JL86.I58C32 2001 352.3'79'0971 C2001-980037-1E

www.pco-bcp.gc.ca

© *Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2001*

***Contents***


***I. Security and Intelligence: A Critical Function*** ..... 1

***II. What Does the Security and Intelligence Community Do?*** ..... 2
*A Significant National Asset* ..... 3

***III. The Role of Ministers*** ..... 4

***IV. Roles and Responsibilities in the Security and Intelligence Community*** ..... 5
Solicitor General Canada ..... 5
Department of the Solicitor General ..... 5
Royal Canadian Mounted Police (RCMP) ..... 6
Canadian Security Intelligence Service (CSIS) ..... 6
Department of National Defence (DND) ..... 8
Communications Security Establishment (CSE) ..... 9
Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness (OCIPEP) ..... 10
Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) ..... 10
Citizenship and Immigration Canada (CIC) ..... 11
Canada Customs and Revenue Agency (CCRA) ..... 11
Department of Justice Canada ..... 12
Transport Canada ..... 12
Privy Council Office (PCO) ..... 13
Security and Intelligence Secretariat ..... 14
Intelligence Assessment Secretariat (IAS) ..... 14

***V. Review and Accountability Arrangements*** ..... 15

Inspector General of CSIS ..... 15
Security Intelligence Review Committee (SIRC) ..... 16
Commission for Public Complaints Against the RCMP (CPC) ..... 16
Communications Security Establishment Commissioner ..... 17

***VI. International Relationships*** ..... 17

***VII. Helping Keep Canada and Canadians Safe and Secure*** ..... 18

***VIII. Reference Section***:
Organization Chart . . . . . 20
Addresses — Where to Reach Us . . . . . 21
Selected Bibliography . . . . . 24

# The Canadian Security and Intelligence Community: Helping Keep Canada and Canadians Safe and Secure

## I. Security and Intelligence: A Critical Function

Canada is one of the safest countries in the world. It has low levels of crime and violence, excellent relations with our closest neighbour, the United States, and a positive reputation in the international community.

Nevertheless, Canadians are aware that individuals and groups whose activities diminish our safety and security are present in Canada. Organized crime groups, for example, have a significant impact on our personal and economic well-being by importing and selling illegal drugs, operating prostitution rings, stealing credit cards, and smuggling people from other countries into Canada. Terrorist groups raise funds and plan operations here. People guilty of war crimes abroad hide out in Canada. Computer hackers threaten critical information systems.

Canadians can also face threats to their security when they go abroad. Our military men and women, for example, often enter highly dangerous situations when they undertake peacekeeping operations in other countries. Many of our diplomats serve in countries where they cannot take their personal safety for granted. And Canadian business people and tourists sometimes risk getting caught up in terrorist or criminal incidents abroad.

The Government of Canada has a responsibility to monitor threats to the interests of Canada and Canadians so it can take action. It also has an obligation to contribute to international attempts to counter organized crime, terrorism, weapons proliferation and similar activities.

The Canadian security and intelligence community is a key asset in the government's efforts to protect the interests of Canada and Canadians and to assure public safety. It also helps Canada contribute to global security. This brochure describes the community's roles and responsibilities as well as the arrangements in place for review and accountability of the community's activities.

## *II. What Does the Security and Intelligence Community Do?*

The core work of the security and intelligence community is to contribute to the safety and security of Canadians. The community must judge the growth or decline of particular threats, provide political leaders with well-founded advice, and take appropriate prevention and enforcement actions. It adds value to decision-making and policy-making on the full range of matters vital to Canada's interests in foreign relations, defence, the economy and domestic security.

The people who work in Canada's security and intelligence community support the Government of Canada in several ways:

- They provide the government with non-partisan advice on specific threats to Canadian safety and security.
- They produce intelligence that is used by the government for its day-to-day operations and for longer-range policy development and decision-making.
- They assess key international issues and events affecting Canada's interests.
- They develop policy, legislative, and funding proposals to strengthen the community's effectiveness, and contribute to policy development in other sectors.

101-04559/



- They undertake investigations to detect and assess threats to the security of Canada and Canadians, and enforcement actions to counter those threats.

- They cooperate with provincial and territorial governments and the private sector on such issues as how to protect Canada's critical information infrastructure.

- They work with other countries and with international organizations such as the G-8 and the Organization of American States on shared concerns, such as organized crime and terrorism.

The community is involved in such essential tasks as preventing illegal people-smuggling attempts, detecting and responding to the presence of terrorists in Canada, and preparing Canadian Forces personnel to undertake missions abroad. The tempo of the work varies in response to evolving government priorities as well as changing national and international developments.

### *A Significant National Asset*

The men and women who work in Canada's security and intelligence community are highly skilled in a number of disciplines.

Some work in offices and laboratories, processing collected intelligence, interpreting information for decision-makers in government, or identifying and analyzing policy and resource issues.

Some are posted abroad. Most work in Canada, investigating and countering the activities of those who would threaten Canadian security, planning and carrying out enforcement actions, liaising with counterparts in other countries, or supporting international efforts to counter crime and terrorism.

Some are specialists on the subject of other countries or regions of the world, with an understanding of their cultures and politics and a knowledge of foreign languages.

Others are technical experts who keep the community technologically on par with such adversaries as organized criminals and international terrorists.

Together, they constitute a significant asset working together to advance Canada's national interests.

In doing their work, some components within the community possess a unique capability and authority to collect and assess information that is not available from conventional sources — in other words, secret information. In doing their work, security and intelligence community staff must blend this information with all other available information, including openly-available information from international broadcasts, newspapers, the Internet and academia, other parts of government, and intelligence generated by foreign countries.

## *III. The Role of Ministers*

The Prime Minister of Canada is ultimately accountable to Parliament and to the people of Canada for the security and integrity of the nation. The Prime Minister therefore provides broad guidance to the security and intelligence community.

No single Cabinet minister is responsible for Canada's security and intelligence community. Instead, a number of ministers are accountable for the activities of the organizations that report to each of them.

Ministers collectively establish intelligence priorities for the security and intelligence community at the annual Meeting of Ministers on Security and Intelligence, usually chaired by the Prime Minister. Through discussions at Cabinet committee meetings, ministers also provide direction on major policy and resource issues related to security and intelligence, such as airport security upgrades, policy regarding the sale of Canadian encryption technology abroad, or funding for the community's action against organized crime.

## IV. Roles and Responsibilities in the Security and Intelligence Community

In response to the overall priorities established by the government and the direction set by their individual ministers, the departments and agencies that constitute the security and intelligence community work both independently and together to safeguard Canada's security and to advance the country's interests. Some of these organizations are devoted exclusively to security and intelligence work, while others participate in the community as they fulfil broader mandates.

### SOLICITOR GENERAL CANADA

The Solicitor General portfolio is responsible for protecting Canadians and helping to maintain Canada as a peaceful and safe society. The Minister oversees the Department of the Solicitor General and four agencies: Correctional Service Canada, the National Parole Board, the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) and the Canadian Security Intelligence Service (CSIS). The RCMP and CSIS are key members of the security and intelligence community.

#### DEPARTMENT OF THE SOLICITOR GENERAL

The department supports the Solicitor General in giving policy direction to the portfolio's four agencies. It works with the agencies and its counterparts in provincial and territorial governments on shared policy priorities such as organized crime prevention. It participates in international discussions to address security policy issues. It is also responsible for the National Counter-Terrorism Plan, which outlines roles and responsibilities for managing terrorist incidents. The Senior Assistant Deputy Solicitor General chairs the Assistant Deputy Minister (ADM) Committee on Public Safety. This interdepartmental committee of ADMs provides a coordination and discussion forum for policy- and priority-setting in law enforcement and public safety.

### ROYAL CANADIAN MOUNTED POLICE (RCMP)

The RCMP is Canada's national police service, and is one of Canada's foremost national symbols. Founded in 1873 as the North-West Mounted Police to bring law and order to Canada's western territories, today it enforces federal laws and provides contract policing to most provinces, the three Northern territories, many municipalities, and First Nations communities. The RCMP participates in peacekeeping efforts and supplies world-leading expertise in such areas as forensics and criminal intelligence to Canadian and international police.

During World War I and II, the RCMP was responsible for the protection of national security. RCMP security operations evolved in the years that followed. This evolution eventually led to the creation of a separate agency, the Canadian Security Intelligence Service, in 1984.

Today, under the *Security Offences Act,* the RCMP has primary investigative responsibility for offences related to terrorism and espionage as well as for offences against internationally protected persons, such as foreign ambassadors accredited to Canada. The RCMP also provides physical protection for the Governor General, the Prime Minister, and such international visitors as foreign heads of state. Intelligence is key to the entire range of RCMP investigations, including those involving organized crime, high-technology crime and illegal migration. The RCMP's Criminal Intelligence Directorate collects and analyzes intelligence to support criminal investigations.

The RCMP has an independent public complaints mechanism, the Commission for Public Complaints against the RCMP (CPC), whose role is described in Section V of this document.

### CANADIAN SECURITY INTELLIGENCE SERVICE (CSIS)

The Canadian Security Intelligence Service, a domestic civilian agency, was created by an Act of Parliament (*CSIS Act)* in 1984. In fulfilling its mandate, CSIS investigates, analyzes and advises

government departments and agencies on activities which may reasonably be suspected of constituting threats to Canada's national security.

Among the activities included in the CSIS mandate are the investigation of:

- *Political Violence and Terrorism*: Such activities support the threat or use of serious violence, such as hostage-taking, bombings, and assassination, in order to advance a political cause. Examples may include political violence designed to influence Canadian governments, or the use of Canada as a base from which to plan or facilitate political violence in other countries.

- *Espionage and Sabotage:* Espionage includes unlawful or unauthorized attempts to acquire information about sensitive political, economic, scientific or military matters by a foreign state or its agents. Sabotage encompasses activities conducted for the purpose of endangering the safety, security or defence of vital public or private property, such as key transportation links or power installations.

- *Foreign-influenced Activities:* These include activities that are detrimental to Canadian national interests and that are directed, controlled or financed by a foreign state or its agents, such as interference with ethnic communities in Canada.

CSIS is also responsible for conducting security assessments for:

- all federal government departments and agencies (upon request), with the exception of the RCMP, and

- immigration, citizenship and refugee applicants upon referral from Citizenship and Immigration Canada.

CSIS can assist in the collection of foreign intelligence within Canada at the request of the Minister of Foreign Affairs or the Minister of National Defence.

The Solicitor General tables a CSIS public report in Parliament, annually.

The *CSIS Act* outlines strict procedures governing CSIS methods of investigation to ensure that both the security of the state and the rights and freedoms of Canadians are protected. CSIS is subject to two external review mechanisms, the Inspector General of CSIS and the Security Intelligence Review Committee (SIRC). Both are described in Section V of this document.

**DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE (DND)**

The Canadian Forces need timely intelligence in support of operations abroad, in the preparation of peacekeeping missions and in war situations. The Cabinet also needs reliable information when it is making decisions about sending Canadian military personnel on missions outside the country.

The Director General Intelligence Division in DND provides defence intelligence on issues involving the use or potential use of the Canadian Forces abroad.

It assesses foreign political and military information as well as scientific and technical information. Its intelligence centre provides the government with an around-the-clock intelligence watch on developments abroad that could affect Canada or Canadians.

The Canadian Forces also maintain at high readiness a counter-terrorism unit prepared to rescue hostages or undertake other action in response to a terrorist incident.

The Minister of National Defence is accountable to Parliament for the Communications Security Establishment, which is described below.

## COMMUNICATIONS SECURITY ESTABLISHMENT (CSE)

The Communications Security Establishment has two key activities:

- It provides the government with foreign intelligence by collecting, analyzing and reporting on foreign radio, radar and other electronic signals.
- Through its Information Technology Security, It helps ensure that the Canadian government's telecommunications are secure from interception, disruption, manipulation or sabotage by others.

The mandate of CSE is particularly challenging in today's world. Information is being moved globally in incredible volumes, at unprecedented speeds and on complex networks. The technology changes almost on a daily basis.

Cryptology is the science of hidden, disguised, or coded (encrypted) communications. It embraces both code-making and code-breaking. In Canada, the expertise in both these fields resides with CSE.

Canada first became involved in signals intelligence during World War II, when military code-breakers contributed to the Allied war effort. In 1946, the government established the Communications Branch of the National Research Council to continue the work with codes and ciphers. The organization was renamed the Communications Security Establishment and was made an agency of the Department of National Defence in 1975. It is supported by the Canadian Forces Information Operations Group.

The Chief of CSE reports to two senior officials: the Deputy Minister of National Defence for financial and administrative matters; and the Deputy Clerk, Counsel and Security and Intelligence Co-ordinator, Privy Council Office, for policy and operational matters.

CSE has an independent review mechanism, the CSE Commissioner, whose role is described in Section V of this document.

### Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness (OCIPEP)

The changing nature of Canada's critical infrastructure has brought about a more complex risk environment, with the possibility of failure or disruption due to accidents, natural disasters or deliberate acts. In recognition of this increased risk in key sectors such as energy, transportation, financial services, telecommunications and government services, the Prime Minister created the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness within the Department of National Defence.

The Office provides national leadership to help ensure the protection of Canada's critical infrastructure in both its physical and cyber dimensions, regardless of the source of threats and vulnerabilities. OCIPEP is also the Government of Canada's primary agency for ensuring national civil emergency preparedness. Close cooperation and information sharing within the security and intelligence community is essential, particularly in relation to threat assessments for information operations or "cyber warfare", cyber-sabotage and cyber-crime.

### Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT)

The Department of Foreign Affairs and International Trade manages Canada's day-to-day relations with the governments and people of other nations, both bilaterally and within the many international organizations in which Canada participates. The Department leads Canada's efforts in developing effective international responses to security issues in such forums as the United Nations and the G-8. Its security and intelligence-related responsibilities include protecting Canadians and Canadian government facilities abroad, handling terrorism incidents abroad

involving Canadians, and managing such issues as the expulsion of foreign diplomats from Canada for security reasons.

DFAIT's Security and Intelligence Bureau provides the Minister of Foreign Affairs with foreign intelligence to support policy and operational decisions and advises the Minister on intelligence activities. The bureau is also responsible for the security of the department's personnel, physical assets and information systems in Canada and around the world.

### Citizenship and Immigration Canada (CIC)

Citizenship and Immigration Canada manages the government's immigration and citizenship policies and programs through a network of offices located across Canada and abroad.

CIC is responsible for ensuring that Canada benefits from the global movement of people and that immigrants, refugees and visitors who come to Canada do not represent a risk. This is achieved through a series of policies and procedures that define potential risks and allow the department to deny access to any persons who pose a security or health risk to Canadian society.

Both at home and abroad, officers deal with individuals or groups who are involved with people-smuggling, organized crime, terrorism, war crimes, and crimes against humanity. CIC has the authority to deny access to Canada to those coming from abroad, to revoke Canadian citizenship and to deport people from Canada.

The increasing mobility of people worldwide ensures that CIC will continue to play an important role in the government's security and intelligence community.

### Canada Customs and Revenue Agency (CCRA)

The Canada Customs and Revenue Agency promotes compliance with Canada's border, tax, and trade laws and regulations. It has a significant role to play at border crossings, airports and harbours in protecting Canadian society from the entry of prohibited goods

such as drugs, weapons and pornography. It is also responsible for helping fulfil Canada's international obligations regarding the illegal export of nuclear, chemical and biological weapons or components, as well as chemicals for the production of illicit drugs.

CCRA officers are the first line of defence in preventing inadmissible people such as terrorists, undeclared foreign intelligence officers, and criminals from entering Canada. They provide direct support to CIC, the RCMP and CSIS in protecting Canada's security at the border. They also develop and maintain relationships with other Customs administrations, national and international law enforcement agencies, and private sector partners to combat smuggling and other border crimes.

Formerly a federal department known as Revenue Canada, CCRA was created as an agency in 1999 to give Canadians better service and streamlined tax, customs and trade administration.

### Department of Justice Canada

Department of Justice Canada provides legal advice and services regarding security and intelligence issues and thereby plays a role in ensuring the legality of security and intelligence activities. Justice lawyers provide in-house legal services to institutions within the Government of Canada, including the RCMP, CSIS and CSE. In addition, senior Justice counsel serve on various committees that guide and coordinate the security and intelligence community's activities. Justice counsel also assist the Minister of Justice in performing functions as Attorney General of Canada.

### Transport Canada

Transport Canada sets and enforces security standards for Canada's air, land and water transportation systems. It evaluates information from the security and intelligence community regarding possible threats, and directs the transportation industry to take appropriate security measures to deal with threats.

## PRIVY COUNCIL OFFICE (PCO)

The Privy Council Office is part of the Public Service of Canada. It provides non-partisan advice and support to the Prime Minister, the Cabinet and Cabinet committees. The Prime Minister has particular responsibility for national security: in the context of setting overall policy directions; in operating the Cabinet decision-making system; in appointing senior office holders and organizing the government; in enhancing intergovernmental relations, and in managing specific issues.

The Clerk of the Privy Council is Canada's highest-ranking public servant and serves as the Prime Minister's deputy minister, the Secretary to the Cabinet, and the Head of the Public Service. The Clerk chairs a deputy minister-level group, the Interdepartmental Committee on Security and Intelligence (ICSI). This committee discusses strategic policy and resourcing issues, considers sensitive national security matters, reviews proposals destined for Cabinet, and recommends the annual intelligence priorities for the Meeting of Ministers on Security and Intelligence. ICSI (formerly the Security Panel) dates back to 1946, making it one of the oldest senior-level committees in the government.

Reporting to the Clerk of the Privy Council is the Deputy Clerk, Counsel and Security and Intelligence Co-ordinator, who has a mandate from the Prime Minister to coordinate the security and intelligence activities of all Canadian government departments and agencies and to promote effective international intelligence relationships. In addition, the Deputy Clerk, Counsel and Security and Intelligence Co-ordinator is accountable to the Minister of National Defence for the policy and operations of the Communications Security Establishment.

Two PCO secretariats — a policy unit, the Security and Intelligence Secretariat, and an assessment unit, the Intelligence Assessment Secretariat — report to the Deputy Clerk, Counsel and Security and Intelligence Co-ordinator.

### Security and Intelligence Secretariat

This secretariat provides advice to the Prime Minister on national security and foreign intelligence matters, including major policy developments, public issues, crises and community priorities. It supports ministerial decision-making on security and intelligence matters, helping departments and agencies bring forward security and intelligence issues for ministerial discussion or approval. It also ensures the security of Cabinet meetings and the facilities of the Prime Minister's Office and the Privy Council Office.

The Assistant Secretary, Security and Intelligence, chairs the interdepartmental Intelligence Policy Group of ADM-level officials from the security and intelligence community. This group, which is the principal forum for policy and operational coordination within the community, examines such issues as challenges posed by changing technologies.

### Intelligence Assessment Secretariat (IAS)

Under a PCO–DFAIT memorandum of understanding, both departments contribute to the staffing and management of the IAS, which produces assessments of conditions and trends in foreign countries including the implications for Canadian policy-makers. The IAS focuses principally on countries that are authoritarian, unstable, involved in conflict or, for other reasons, are of concern to Canada and the international community.

In preparing assessments, the IAS capitalizes on its analytical capability and its access to a wide variety of open, diplomatic and intelligence sources.

IAS assessments are written to be useful to policy-makers, but are neutral in their descriptions of the facts and in the assessment of possible future developments.

The Executive Director of the IAS chairs the Intelligence Assessment Committee (IAC), which brings together representatives of domestic departments and agencies that are

involved in gathering or assessing intelligence and are major users of assessed intelligence. Chaired by the Executive Director of the IAS, the IAC produces papers that take a longer-range view of foreign developments, but are still of immediate interest to decision-makers.

## V. Review and Accountability Arrangements

Like other parts of government, the members of the security and intelligence community are accountable through their Ministers to Parliament, and their representatives occasionally appear before parliamentary committees. The security and intelligence community is also subject to audits by the Auditor General, reviews of information holdings by the Privacy Commissioner, requests for access to documents through the *Access to Information Act* and the *Privacy Act*, and examination by the Office of the Commissioner of Official Languages and the Human Rights Commission.

Some agencies of the security and intelligence community have legal authority to collect information using special covert or technical means in support of Canada's interests. The courts have a significant control function by authorizing and imposing conditions on any use of special investigative techniques. As part of the appeals process, the Federal Court can play a role in reviewing immigration cases where security or criminal information may come to bear.

To further ensure full respect for the law and provide an avenue for public complaints, the government has put in place additional accountability arrangements for the Canadian Security Intelligence Service, the Royal Canadian Mounted Police, and the Communications Security Establishment.

### INSPECTOR GENERAL OF CSIS

Created by the *CSIS Act*, the Inspector General monitors CSIS compliance with its operational policies, reviews CSIS operational activities, and certifies his/her degree of satisfaction with the CSIS

Director's classified annual report to the Solicitor General. In brief, the Inspector General carries out internal, independent reviews of CSIS matters for the Solicitor General. The Inspector General reports directly to the Solicitor General, but is responsible administratively to the Deputy Solicitor General.

### SECURITY INTELLIGENCE REVIEW COMMITTEE (SIRC)

The *CSIS Act* established SIRC as an independent body responsible for ensuring CSIS uses its powers legally and appropriately. The committee has access to all documents under the control of CSIS, except Cabinet confidences.

SIRC can audit any CSIS activity, and investigates complaints from the public about any CSIS action. In addition, people denied a security clearance for federal employment, or denied federal contracts on security grounds, can complain to SIRC. SIRC can also investigate when a person seeking admission to Canada or applying for Canadian citizenship is affected by detrimental security findings. Additionally, SIRC periodically provides reports to the Solicitor General on matters of special importance that are distinct from, but related to, its normal audit or investigative functions.

The Committee is composed of three to five privy councillors appointed by Cabinet after consultations between the Prime Minister and the leaders of parties having at least 12 members in the House of Commons. It publishes its findings in an annual report to Parliament, which is tabled by the Solicitor General.

### COMMISSION FOR PUBLIC COMPLAINTS AGAINST THE RCMP (CPC)

The CPC, established in 1988, is a federal agency that receives public complaints about the conduct of RCMP members in the performance of their duties. The Commission holds the RCMP accountable to the public by providing an independent review of complaints and by making findings and recommendations to the Commissioner of the RCMP.

When reviewing a complaint, the Commission does not act as an advocate for either the complainant or for RCMP members. Its role is to conduct an independent inquiry and reach objective conclusions based on the available information. The chair of the Commission has the authority to conduct an independent investigation or to hold a public hearing.

The Commission reports to Parliament. The Solicitor General of Canada tables the Commission's reports, but has no involvement in the operations of the Commission.

#### COMMUNICATIONS SECURITY ESTABLISHMENT COMMISSIONER

In 1996, under Part II of the *Inquiries Act*, the Minister of National Defence appointed a Commissioner to review the activities of CSE to determine whether they are in compliance with the law. The Commissioner is independent of CSE and has access to all CSE personnel and records (except Cabinet confidences). The CSE Commissioner must inform the Minister of National Defence and the Attorney General of Canada of any activity that may not comply with the law. The Commissioner can also respond to complaints from the public about CSE. The Commissioner provides a public annual report to the Minister of National Defence, who tables it in Parliament.

## *VI. International Relationships*

Hackers, organized criminals and terrorists make extensive use of today's advanced technology to conduct their illegal activities across international borders. Electronic banking fraud, migrant-smuggling, the drug trade, and financial and materiel support for international terrorism are examples of issues that confront both Canada and other nations.

During World War II and the Cold War period, Canada developed particularly close intelligence relationships with the United States, the United Kingdom, Australia and New Zealand. These linkages remain strong today, particularly with the United States, with whom Canada shares almost 9,000 kilometres of border.

Canada's security and intelligence agencies have also established working relationships with most countries in the world, allowing them to better protect Canadians and Canadian interests and to contribute to international security efforts. Several, including the RCMP, CSIS, DND, and CSE, have full-time liaison officers posted abroad. DFAIT and PCO are represented by dedicated intelligence liaison officers in both Washington and London.

In addition to these bilateral arrangements, Canada works closely with such organizations as Interpol, the United Nations, the Organization of American States, and the G-8, and fulfils its obligations under such international agreements as United Nations conventions that address the protection of peacekeepers, terrorism, war crimes, transnational organized crime, the smuggling of migrants, and the trafficking of persons, especially women and children.

## *VII. Helping Keep Canada and Canadians Safe and Secure*

Canadians continue to consider public safety a high priority at the beginning of the 21st century.

The security and intelligence community is a major contributor to the effort of keeping Canada and Canadians safe and secure. It has prevented illegal people-smuggling attempts by organized criminals. It has prepared Canadian Forces personnel for military action and peacekeeping overseas. It has identified foreign spies operating in Canada. It has tipped off law enforcement authorities about major drug deals.

The issues facing the people who work in the security and intelligence community today are challenging ones. How can they maintain pace with adversaries who are making use of advanced technologies to plan and commit crimes and to elude detection? How can they best work with officials in other countries as globalization makes international cooperation increasingly important? How can they help protect Canada's critical

infrastructure from risks that are being introduced through increased technological dependency and inter-connection?

With a track record of having delivered in peace and in war for more than half a century, Canada's security and intelligence community seeks answers to these questions, and more in the years to come, contributing to Canada's reputation as one of the safest countries in the world.

# VIII. Reference Section:

## ORGANIZATION CHART

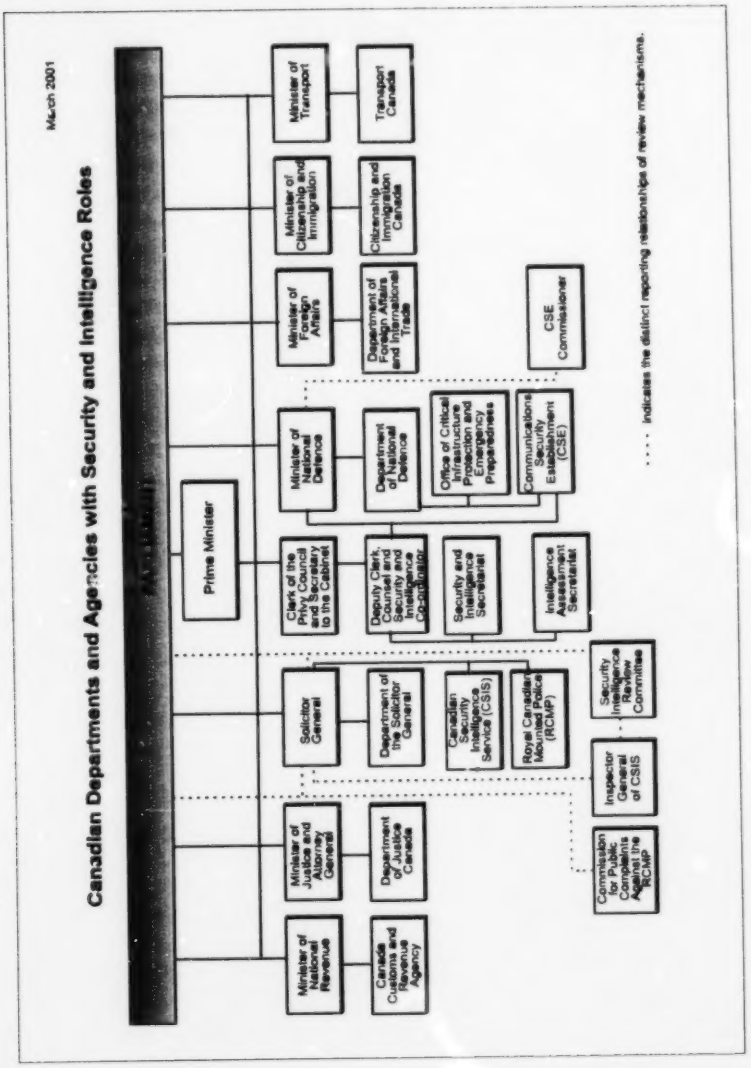

## ADDRESSES — WHERE TO REACH US

This brochure is also available electronically through the Internet on the PCO Web site at: www.pco-bcp.gc.ca

Solicitor General Canada
(and Department of the Solicitor General)
340 Laurier Avenue West
Ottawa, ON K1A 0P8

Telephone: (613) 991-3283
Facsimile: (613) 990-9077
Internet: www.sgc.gc.ca

Canadian Security Intelligence Service
P.O. Box 9732
Postal Station "T"
Ottawa, ON K1G 4G4

Telephone: (613) 993-9620
TTY: (613) 991-9228
Facsimile: (613) 231-0612
Internet: www.csis-scrs.gc.ca

Communications Security Establishment
P.O. Box 9703
Terminal
Ottawa, ON K1G 3Z4

Telephone: (613) 991-7179
Facsimile: (613) 991-8359
Internet: www.cse-cst.gc.ca

Royal Canadian Mounted Police
National Headquarters
1200 Vanier Parkway
Ottawa, ON K1A 0R2

Telephone: (613) 993-7267
Facsimile: (613) 993-0260
Internet: www.rcmp-grc.gc.ca

Department of National Defence
General Inquiries
National Defence Headquarters
101 Colonel By Drive
Ottawa, ON K1A 0K2

Telephone: (613) 995-2534
Facsimile: (613) 995-2610
Internet: www.dnd.ca

Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness
122 Bank Street
Ottawa, ON K1A 0W6

Telephone: (613) 991-7077
Facsimile: (613) 996-0995
Internet: www.ocipep-bpiepc.gc.ca

Department of Foreign Affairs and International Trade
125 Sussex Drive
Ottawa, ON K1A 0G2

Telephone: (613) 944-4000 or 1-800-267-8376
Facsimile: (613) 996-9709
Internet: www.dfait-maeci.gc.ca

Canada Customs and Revenue Agency
Customs Branch, Contraband and Intelligence Services Directorate
191 Laurier Avenue West
18th Floor, Sir Richard Scott Bldg.
Ottawa, ON K1A 0L5

Telephone: 1-800-461-9999
Facsimile: (613) 952-7793
Internet: www.ccra-adrc.gc.ca

Transport Canada
330 Sparks Street
Ottawa, ON K1A 0N5

Telephone: (613) 990-2309
Facsimile: (613) 954-4731
Internet: www.tc.gc.ca

Inspector General of CSIS
340 Laurier Avenue West
Ottawa, ON K1A 0P8

Telephone: (613) 990-2907
Facsimile: (613) 990-8303
Internet: www.sgc.gc.ca/WhoWeAre/IG/eigcsis.htm

Citizenship and Immigration Canada
365 Laurier Avenue West
Jean Edmonds Tower South
Ottawa, ON K1A 1L1

Telephone: 1-888-242-2100
TTY: 1-888-576-8502
Facsimile: (613) 954-2221
Internet: www.cic.gc.ca

Department of Justice Canada
284 Wellington Street
Ottawa, ON K1A 0H8

Telephone: (613) 957-4222
TTY: (613) 992-4556
Facsimile: (613) 954-0811
Internet: www.@canada.justice.gc.ca

Privy Council Office
General Enquiries
Room 1000
85 Sparks Street
Ottawa, ON K1A 0A3

Telephone: (613) 957-5153
TTY: (613) 957-5741
Facsimile: (613) 957-5043
Internet: www.pco-bcp.gc.ca

Security Intelligence Review Committee
P.O. Box 2430
Station "D"
Ottawa, ON K1P 5W5

Telephone: (613) 990-8441
Facsimile: (613) 990-5230
Internet: www.sirc-csars.gc.ca

Commission for Public
Complaints against the RCMP
Head Office:
P.O. Box 3423
Station "D"
Ottawa, ON K1P 6L4

Telephone: (613) 952-1471 *or*
1-800-267-6637
Facsimile: (613) 952-8045
Internet: www.cpc-cpp.gc.ca

Commission for Public
Complaints Against the RCMP
Western Region:
7337 137 Street
Suite 102
Surrey, BC V3W 1A4

Telephone: (604) 501-4080 *or*
1-800-665-6878
Facsimile: (604) 501-4095
Internet: www.cpc-cpp.gc.ca

Communications Security
Establishment Commissioner
P.O. Box 1984
Station "B"
Ottawa, ON K1P 5R5

Telephone: (613) 992-3044
Facsimile: (613) 992-4096
Internet: www.csec-ccst.gc.ca

## SELECTED BIBLIOGRAPHY

Auditor General of Canada Reports (www.oag-bvg.gc.ca)

- "Follow-up of Recommendations in Previous Reports (Chapter 28): The Canadian Intelligence Community – Control and Accountability" – December 1998 (Cat. No. FA1-1998/3-29E ISBN 0-662-27369-9)

- "The Canadian Intelligence Community – Control and Accountability – 1996, Chapter 27" – November 1996 (Cat. No. FA1-1996/3-27E, ISBN 0-662-25137-7)

Senate Committee Report

- "The Report of the Special Senate Committee on Security and Intelligence" – Chairman: The Honourable William M. Kelly, 1999.

House of Commons Special Committee Report

- *"In Flux But Not In Crisis – The Review of the Canadian Security Intelligence Service Act and the Security Offences Act* – 1990" (Cat. No. XC2-342/1-37, ISBN 0-660-56254-5).

Solicitor General Canada Report

- *"On Course: National Security for the 1990s* – The Government's Response to the Report of the House of Commons Special Committee on the Review of the Canadian Security Intelligence Service Act and the Security Offences Act – 1991" (Cat. No. JS42-47/1991, ISBN 0-662-58112-1).

Gouvernement du Canada
Bureau du Conseil privé

Government of Canada
Privy Council Office

# *La collectivité canadienne de la sécurité et du renseignement*

Canada

# La collectivité canadienne de la sécurité et du renseignement :

## Préserver la sécurité du Canada et des Canadiens

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

La collectivité canadienne de la sécurité et du renseignement

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.
Titre de la p. de t. addit. : The Canadian Security and Intelligence Community.
Publ. aussi sur l'Internet (www.pco-bcp.gc.ca)
ISBN 0-662-65480-3
N° de cat. CP32-74/2001

1. Service des renseignements – Canada.
2. Sûreté de l'État – Canada.
3. Sécurité nationale – Canada.
I. Canada. Bureau du Conseil privé.
II. Titre : The Canadian Security and Intelligence Community.

JL86.I58C32 2001 352.3'79'0971 C2001-980037-1F

www.pco-bcp.gc.ca

© *Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2001*

*Table des matières*


*I. La sécurité et le renseignement : une fonction critique* ..... 1

*II. Les fonctions de la collectivité de la sécurité et du renseignement* ..... 2
Un atout précieux pour le pays ..... 3

*III. Le rôle des ministres* ..... 4

*IV. Rôles et responsabilités de la collectivité de la sécurité et du renseignement* ..... 5
Solliciteur général du Canada ..... 5
Ministère du Solliciteur général ..... 6
Gendarmerie royale du Canada (GRC) ..... 6
Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) ..... 7
Ministère de la Défense nationale (MDN) ..... 9
Centre de la sécurité des télécommunications (CST) ..... 10
Bureau de la protection de l'infrastructure essentielle et de la protection civile (BPIEPC) .... 11
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) ..... 11
Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) ..... 12
Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) ..... 13
Ministère de la Justice Canada ..... 13
Transports Canada ..... 14
Bureau du Conseil privé (BCP) ..... 14
Secrétariat de la sécurité et du renseignement ... 15
Secrétariat de l'évaluation du renseignement (SER) ..... 16

*V. Mécanismes d'examen et de responsabilisation* .... 16
Inspecteur général du SCRS ..... 17
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) ..... 17
Commission des plaintes du public contre la GRC (CPP) ..... 18
Commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications ..... 19

*VI. Relations internationales* ..... 19

*VII. Préserver la sécurité du Canada et des Canadiens* .. 20

*VIII. Références*
Organigramme ..... 22
Adresses – Comment nous joindre ..... 23
Bibliographie choisie ..... 26

# La collectivité canadienne de la sécurité et du renseignement : Préserver la sécurité du Canada et des Canadiens

## I. La sécurité et le renseignement : une fonction critique

Le Canada est l'un des pays les plus sûrs au monde : il possède un taux de criminalité et de violence peu élevé, il entretient d'excellents rapports avec son plus proche voisin, les États-Unis, et il jouit d'une réputation enviable auprès de la communauté internationale.

Les Canadiens sont néanmoins bien conscients du fait que les activités de certains individus et groupes présents au pays constituent une menace pour notre société. Qu'il suffise de penser aux groupes de criminels organisés dont les activités – importation et distribution de drogues illégales, vols de cartes de crédit, prostitution et migration clandestine – ont des répercussions considérables sur notre bien-être personnel et économique. Ou encore aux groupes terroristes qui recueillent des fonds et planifient leurs opérations ici, aux criminels de guerre qui se cachent au Canada et aux pirates informatiques qui cherchent à s'infiltrer dans les systèmes névralgiques.

La sécurité des Canadiens est parfois menacée également lorsqu'ils se trouvent à l'étranger. Pensons aux militaires, hommes et femmes, qui participent à des opérations de maintien de la paix dans des pays où la situation est explosive, aux nombreux diplomates en poste dans des pays où leur sécurité personnelle est loin d'être assurée, ainsi qu'aux gens d'affaires et aux touristes canadiens qui peuvent être victimes d'actes terroristes ou criminels à l'étranger.

Le gouvernement du Canada a la responsabilité de surveiller les menaces qui planent sur les intérêts du Canada et des Canadiens

afin de prendre au besoin les mesures qui s'imposent. Il doit en outre contribuer aux efforts de la communauté internationale visant à contrer le crime organisé, le terrorisme, la prolifération des armes et d'autres activités de même nature.

La collectivité canadienne de la sécurité et du renseignement constitue, à cet égard, un auxiliaire précieux sur lequel le gouvernement peut s'appuyer pour protéger les intérêts canadiens et assurer la sécurité publique et mondiale. La présente brochure contient des renseignements sur le rôle et les responsabilités de la collectivité, ainsi que sur ses mécanismes d'examen et de responsabilisation.

## *II. Les fonctions de la collectivité de la sécurité et du renseignement*

La fonction première de la collectivité de la sécurité et du renseignement consiste à aider le gouvernement à assurer la sécurité des Canadiens. Elle doit juger si une menace s'intensifie ou diminue, fournir aux dirigeants politiques des conseils bien fondés et prendre les mesures de prévention ou d'application de la loi qui s'imposent. Elle contribue à enrichir le processus décisionnel et l'élaboration des politiques dans tous les domaines vitaux pour les intérêts du Canada qui touchent aux relations extérieures, à la défense, à l'économie et à la sécurité nationale.

Les personnes qui travaillent au sein de la collectivité soutiennent le gouvernement du Canada de plusieurs manières :

- elles le conseillent de façon non partisane lorsque la sécurité des Canadiens et du Canada est en jeu;
- elles lui fournissent les renseignements dont il a besoin au quotidien ou, à plus long terme, pour l'élaboration des politiques et la prise de décision;
- elles évaluent les répercussions des grands événements internationaux qui touchent les intérêts du Canada;

- elles élaborent des projets de financement, de règlement et de politique pour accroître l'efficacité de la collectivité et contribuer à l'élaboration des politiques dans d'autres secteurs;

- elles mènent des enquêtes pour découvrir et évaluer les éléments qui constituent une menace pour la sécurité du Canada et des Canadiens et prennent des mesures pour les contrer;

- elles collaborent avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et le secteur privé dans des dossiers comme la protection de l'infrastructure informatique névralgique du Canada;

- elles travaillent de concert avec d'autres pays et avec des organisations internationales comme le G8 et l'Organisation des États américains pour vaincre des problèmes communs, comme le crime organisé et le terrorisme.

La collectivité s'occupe d'activités essentielles comme prévenir la migration illégale, détecter la présence de terroristes au Canada et prendre les mesures qui s'imposent, et préparer les membres des Forces canadiennes pour les missions à l'étranger. Le rythme de travail varie en fonction des priorités du gouvernement et de l'évolution de la situation nationale et internationale.

### *Un atout précieux pour le pays*

Les hommes et les femmes qui font partie de la collectivité canadienne de la sécurité et du renseignement sont des experts dans diverses disciplines.

Certains d'entre eux travaillent dans des bureaux et des laboratoires où ils traitent les renseignements recueillis et les interprètent à l'intention des décideurs, et où ils cernent et analysent les problèmes en matière de politiques et de ressources.

Un petit nombre sont en poste à l'étranger, mais la plupart travaillent au pays où ils enquêtent sur les activités des groupes et individus qui présentent une menace pour la sécurité du Canada et des Canadiens, prennent les mesures nécessaires pour les contrer, entretiennent des rapports avec leurs homologues des autres pays et appuient les efforts internationaux visant à éliminer le crime et le terrorisme.

Certains sont des spécialistes de divers pays ou régions du monde dont ils connaissent la culture, la vie politique et la langue.

D'autres encore sont des experts techniques qui ont pour mission de maintenir les moyens technologiques de la collectivité au même niveau que ceux de ses adversaires, notamment le crime organisé et les terroristes internationaux.

Ils représentent tous ensemble un atout précieux pour le Canada et contribuent à son avancement.

Dans le cadre de leur travail, certaines composantes de la collectivité jouissent de pouvoirs et de moyens particuliers pour recueillir et analyser des renseignements provenant de sources non conventionnelles (en d'autres mots, des renseignements secrets). Le personnel de la collectivité doit combiner ces renseignements avec tous ceux qu'il obtient d'autres sources publiques, notamment les réseaux de radiodiffusion internationaux, les journaux, l'Internet et le milieu universitaire, ainsi que des organismes gouvernementaux et des pays étrangers.

## *III. Le rôle des ministres*

Le premier ministre du Canada est, en bout de ligne, responsable de la sécurité et de l'intégrité du pays devant le Parlement et devant la population canadienne. C'est donc lui qui oriente dans l'ensemble les travaux de la collectivité.

La collectivité ne relève pas d'un seul ministre, mais de plusieurs, qui sont chacun responsable des activités de renseignement pour les organismes qu'ils chapeautent.

Les ministres déterminent ensemble les priorités de la collectivité à l'occasion de leur réunion annuelle sur la sécurité et le renseignement, qui est habituellement présidée par le premier ministre. Également, lors de discussions aux réunions des comités du Cabinet, ils tracent la voie à suivre pour ce qui est des grandes questions d'orientation stratégique et de ressources touchant la sécurité et le renseignement, comme l'amélioration de la sécurité des aéroports, la politique concernant la vente à l'étranger de produits technologiques canadiens de chiffrement, ou le financement de ses activités contre le crime organisé.

## *IV. Rôles et responsabilités de la collectivité de la sécurité et du renseignement*

Suivant les priorités générales du gouvernement et les directives de leur ministre, les ministères et les organismes fédéraux qui forment la collectivité de la sécurité et du renseignement travaillent séparément ou ensemble à la protection de la sécurité du Canada et à l'avancement du pays. Certains organismes se consacrent exclusivement à la sécurité et au renseignement tandis que d'autres ont un mandat plus vaste.

### SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Le portefeuille du solliciteur général a la responsabilité de protéger les Canadiens et de contribuer à faire en sorte que le Canada demeure une société paisible et sûre. Le ministre titulaire chapeaute le ministère du Solliciteur général et quatre organismes : le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). La GRC et le SCRS font tous les deux partie de la collectivité de la sécurité et du renseignement.

### MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Ce ministère appuie le solliciteur général dans sa tâche, qui consiste à guider efficacement les quatre organismes de son portefeuille. Il travaille avec les organismes et ses homologues provinciaux et territoriaux sur des dossiers prioritaires d'intérêt commun, comme la prévention du crime organisé, et il participe à des débats internationaux sur les questions touchant la sécurité. Il est également responsable du Plan national de lutte contre le terrorisme où sont énoncés le rôle et les responsabilités des différents intervenants en cas d'acte terroriste. Le sous-solliciteur général adjoint principal préside le Comité des sous-ministres adjoints (SMA) sur la sécurité publique, un comité interministériel dans le cadre duquel les SMA discutent de la politique à suivre, établissent les priorités touchant l'application de la loi et la sécurité publique, et coordonnent leurs efforts.

### GENDARMERIE ROYALE DU CANADA (GRC)

La GRC est le service de police national du Canada et l'un de ses principaux symboles nationaux. Créée en 1873 – elle s'appelait alors Police à cheval du Nord-Ouest – dans le but de maintenir l'ordre et de faire respecter la loi dans les territoires de l'Ouest, elle veille aujourd'hui au respect des lois fédérales et fournit des services de police à contrat à la plupart des provinces, aux trois territoires nordiques, à bon nombre de municipalités et aux communautés des Premières Nations. La GRC participe aux efforts de maintien de la paix et dispose d'une expertise de classe mondiale dans divers domaines, notamment la médecine légale et le renseignement criminel, qu'elle met à la disposition des services de police canadiens et internationaux.

Pendant les deux guerres mondiales, la GRC avait la responsabilité d'assurer la sécurité nationale. Au cours des années qui ont suivi, ses activités se sont transformées, ce qui a mené en 1984 à la création d'un organisme indépendant, le Service canadien du renseignement de sécurité.

Aujourd'hui, la *Loi sur les infractions en matière de sécurité* confère à la GRC la responsabilité première des enquêtes sur les

actes de terrorisme et d'espionnage et sur les crimes commis contre les personnes jouissant de la protection internationale, comme les ambassadeurs étrangers accrédités auprès du Canada. La GRC assure en outre la protection du gouverneur général, du premier ministre ainsi que des visiteurs internationaux comme les chefs d'État étrangers. Le renseignement constitue un élément clé dans la vaste majorité des enquêtes de la GRC, y compris celles touchant le crime organisé, la criminalité liée à la haute technologie et les migrations illégales. La Direction des renseignements criminels recueille et analyse les informations nécessaires aux enquêtes.

La GRC est dotée d'un mécanisme indépendant chargé d'examiner les plaintes du public, la Commission des plaintes du public contre la GRC, dont le rôle est décrit à la section V du présent document.

### SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ (SCRS)

Le Service canadien du renseignement de sécurité, un organisme civil canadien, a été créé en 1984 par une loi du Parlement (*Loi sur le SCRS*). Dans le cadre de son mandat, le SCRS mène des enquêtes, analyse les renseignements et conseille les ministères et les organismes gouvernementaux lorsqu'il existe un doute raisonnable quant à la menace que certaines activités posent à la sécurité nationale du Canada.

Le SCRS enquête notamment sur :

- *le terrorisme et la violence à caractère politique* – soit toute activité servant à appuyer la menace ou la perpétration d'actes de violence graves, comme les prises d'otages, l'explosion de bombes, les assassinats, dans le but de faire avancer une cause politique. Mentionnons entre autres les actes de violence politique destinés à forcer les gouvernements canadiens à agir d'une certaine façon, ou le fait d'utiliser le Canada comme base d'où planifier ou faciliter la perpétration d'actes de violence à caractère politique dans d'autres pays;

- *l'espionnage et le sabotage* – l'espionnage comprend les activités menées par des pays étrangers ou leurs agents pour acquérir, de manière illégale ou interdite, des informations de nature délicate touchant des questions politiques, économiques, scientifiques ou militaires. Le sabotage englobe les activités menées pour compromettre la sécurité ou la défense de biens privés ou publics d'importance vitale comme des réseaux de communications essentiels ou des centrales d'énergie;

- *les activités influencées par l'étranger* – toute activité pouvant être préjudiciable aux intérêts du Canada et dirigée, contrôlée ou financée par un État étranger ou ses agents, comme le fait de s'immiscer dans les affaires des communautés ethniques au pays.

Le SCRS est également chargé de mener des évaluations de sécurité pour :

- tous les ministères et organismes fédéraux, à l'exception de la GRC, qui en font la demande;

- Citoyenneté et Immigration Canada, dans le cas des personnes qui présentent une demande d'immigration, de citoyenneté ou de statut de réfugié.

À la demande du ministre des Affaires étrangères ou du ministre de la Défense nationale, le SCRS peut prêter son concours pour la collecte de renseignements étrangers au pays.

Le solliciteur général dépose une fois par année au Parlement le Rapport public du SCRS.

La *Loi sur le SCRS* énonce les règles strictes qui régissent les méthodes d'enquête de l'organisme afin, d'une part, d'assurer la sécurité du pays et, d'autre part, de protéger les droits et libertés des Canadiens. Le SCRS est assujetti à deux mécanismes

d'examen externes, l'Inspecteur général du SCRS et le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS), dont on trouvera une description à la section V du présent document.

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (MDN)**

Les Forces canadiennes ont besoin de renseignements à jour pour soutenir leurs opérations à l'étranger, se préparer aux missions de maintien de la paix et faire face à un état de guerre. Le Cabinet doit également disposer de renseignements fiables lorsque vient le moment de décider d'envoyer ou non du personnel militaire canadien prendre part à des missions à l'étranger.

Le directeur général de la Division du renseignement au MDN est chargé de fournir l'information nécessaire concernant l'envoi effectif ou possible de soldats des Forces canadiennes à l'étranger.

Cette division évalue les renseignements extérieurs de nature politique et militaire ainsi que les informations scientifiques et techniques. Son centre de renseignement surveille en permanence pour le gouvernement l'évolution des événements dans le monde qui pourraient avoir des répercussions sur les intérêts du Canada ou des Canadiens.

Les Forces canadiennes maintiennent également sur un pied d'alerte une unité de lutte contre le terrorisme formée pour intervenir dans les cas de prises d'otages ou prendre d'autres mesures en réponse à un acte terroriste.

Le ministre de la Défense nationale est responsable devant le Parlement des activités menées par le Centre de la sécurité des télécommunications, dont on trouvera une description ci-dessous.

## CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (CST)

Le Centre de la sécurité des télécommunications a deux grandes fonctions :

- fournir au gouvernement des renseignements sur l'étranger en interceptant et en analysant les signaux radio, radar ou transmis par d'autres moyens électroniques;

- contribuer à faire en sorte que les communications du gouvernement canadien ne soient pas interceptées, perturbées, manipulées ou sabotées (sécurité informatique).

Il s'agit d'un mandat tout particulièrement exigeant de nos jours en raison de la masse d'information qui circule à un rythme sans précédent sur la planète, de la complexité des réseaux, et d'une technologie qui évolue presque quotidiennement.

La cryptologie est la science des communications codées (chiffrées), déguisées ou cachées qui comprend l'encodage et le décryptage. Au Canada, le CST est l'organisme qui possède l'expertise dans ces deux domaines.

Le Canada a entrepris de recueillir des renseignements d'origine électromagnétique pendant la Seconde Guerre mondiale, lorsque des décrypteurs de l'armée ont contribué à l'effort de guerre des Alliés. En 1946, le gouvernement a créé la Direction des communications, au sein du Conseil national de recherches, afin de poursuivre les activités de codage et de chiffrage. La Direction a été rebaptisée Centre de la sécurité des télécommunications et est devenue, en 1975, un organisme relevant du ministère de la Défence nationale. Le Centre bénéficie du soutien du Groupe des opérations d'information des Forces canadiennes.

Le chef du CST relève de deux hauts fonctionnaires : le sous-ministre de la Défense nationale, pour les questions administratives et financières, et le sous-greffier, conseiller juridique et coordinateur (Sécurité et renseignement) du Bureau

du Conseil privé, pour les questions stratégiques et opérationnelles.

Le Centre dispose d'un mécanisme d'examen indépendant en la personne du commissaire du CST. On trouvera une description du rôle de ce dernier à la section V du présent document.

### Bureau de la protection de l'infrastructure essentielle et de la protection civile (BPIEPC)

L'infrastructure essentielle du Canada évolue dans un environnement plus complexe qu'auparavant, où les risques de pannes et d'interruptions accidentelles, les catastrophes naturelles et les actes délibérés sont toujours possibles. Conscient des risques accrus dans des secteurs clés comme l'énergie, les transports, les services financiers, les télécommunications et les services gouvernementaux, le premier ministre a créé le Bureau de la protection de l'infrastructure essentielle et de la protection civile, un organisme qui relève du ministère de la Défence nationale.

Le Bureau jouera un rôle de leadership à l'échelle nationale et contribuera à protéger l'infrastructure essentielle du Canada, tant physique que virtuelle, quels que soient la source de la menace et les éléments de vulnérabilité. Il est en outre l'organisme principal du gouvernement chargé d'assurer la protection civile à l'échelle nationale. Il doit donc travailler en étroite collaboration avec la collectivité de la sécurité et du renseignement, notamment dans les opérations d'information ou « guerre électronique », l'évaluation des menaces, ainsi que la criminalité et le sabotage cybernétiques.

### Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)

Le ministère des Affaires étrangère et du Commerce international gère les relations courantes du Canada avec les gouvernements et les peuples étrangers, tant sur une base bilatérale qu'au sein des nombreuses organisations internationales dont le pays fait partie. Il oriente les travaux du Canada aux Nations unies et au

sein du G8, par exemple, où les pays cherchent ensemble des solutions efficaces aux menaces qui pèsent sur la sécurité mondiale. En matière de sécurité et de renseignement, il est entre autres chargé de protéger les installations du gouvernement du Canada et les Canadiens à l'étranger, de s'occuper des actes de terrorisme touchant des Canadiens se trouvant à l'extérieur du pays, et de gérer d'autres questions comme l'expulsion de diplomates étrangers qui présentent une menace pour la sécurité du pays.

La Direction générale de la sécurité et du renseignement du MAECI fournit au ministre des Affaires étrangères des renseignements pour appuyer ses décisions stratégiques et opérationnelles, et elle le conseille sur les activités de renseignement. Elle assure en outre la sécurité du personnel du Ministère, des biens matériels et des systèmes d'information qui se trouvent au Canada et à l'étranger.

### CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA (CIC)

Citoyenneté et Immigration Canada gère les politiques et les programmes du gouvernement relatifs à l'immigration et à la citoyenneté par l'entremise de son réseau de bureaux situés au Canada et à l'étranger.

CIC est chargé de veiller, d'une part, à ce que le Canada tire parti des mouvements mondiaux de population et, d'autre part, à ce que les immigrants, les réfugiés et les visiteurs qui viennent au pays ne présentent pas de danger pour la population. Cela s'accomplit grâce à diverses politiques et procédures qui visent à évaluer les risques potentiels et à permettre au Ministère de refuser l'entrée au pays aux personnes qui menacent la sécurité ou la santé des Canadiens.

Ses agents, en poste au Canada et à l'étranger, prennent des mesures à l'égard des personnes soupçonnées d'être impliquées dans la migration clandestine, le crime organisé, le terrorisme, les crimes de guerre ou d'autres crimes contre l'humanité. CIC a le pouvoir de leur refuser l'entrée au Canada, de révoquer leur statut de citoyen et de les extrader.

CIC est appelé à continuer de jouer un rôle important au sein de la collectivité en raison de la mobilité accrue des personnes dans le monde entier.

### AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA (ADRC)

L'Agence des douanes et du revenu du Canada a pour mandat de faire respecter les lois et les règlements du Canada touchant le commerce, les taxes et les questions frontalières. Elle a donc un rôle important à jouer aux frontières, dans les aéroports et dans les ports pour protéger la société canadienne contre l'entrée au pays de produits illégaux comme la drogue, les armes et le matériel pornographique. Elle aide également le Canada à remplir ses obligations internationales pour contrer l'exportation d'armes biologiques, chimiques ou nucléaires (ou leurs composantes), ainsi que l'exportation de produits chimiques entrant dans la composition des drogues illégales.

Les agents de l'ADRC sont à la première ligne de défense pour empêcher l'entrée au pays des personnes non admissibles comme les terroristes, les agents de renseignement étrangers non déclarés et les criminels. À cet égard, ils appuient directement les efforts de CIC, de la GRC et du SCRS. Ils entretiennent également des relations avec leurs homologues des autres pays, les organismes nationaux et internationaux chargés de l'application des lois et leurs partenaires du secteur privé afin de contrer la contrebande et d'autres crimes de même nature.

L'ADRC, anciennement Revenu Canada, a été créée en 1999 dans le but d'offrir un meilleur service aux Canadiens et de rationaliser l'administration des taxes et des douanes ainsi que le contrôle du commerce.

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE CANADA

Le ministère de la Justice Canada offre des services et des conseils juridiques sur les questions touchant la sécurité et le renseignement, et veille à assurer leur légalité. Un certain nombre d'avocats du Ministère travaillent au sein des institutions du gouvernement du Canada, notamment la GRC, le SCRS et le

CST. De plus, des avocats-conseils siègent à divers comités qui orientent et coordonnent les activités de la collectivité de la sécurité et du renseignement. D'autres encore secondent le ministre de la Justice dans ses fonctions de procureur général du Canada.

**TRANSPORTS CANADA**

Transports Canada établit et veille au respect des normes de sécurité dans les réseaux de transport aérien, terrestre et maritime du Canada. Il évalue les renseignements que lui transmet la collectivité au sujet des dangers possibles, et il enjoint à l'industrie des transports de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public.

**BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ (BCP)**

Le Bureau du Conseil privé fait partie de la fonction publique du Canada. Il offre des conseils et du soutien impartiaux au premier ministre, au Cabinet ainsi qu'à ses comités. Le premier ministre a des responsabilités particulières sur le plan de la sécurité nationale : il détermine les politiques générales; il est à la tête du processus décisionnel du Cabinet; il nomme les hauts fonctionnaires et organise le gouvernement; il consolide les relations intergouvernementales et il s'occupe de certains dossiers.

Le greffier du Conseil privé est le premier fonctionnaire du gouvernement du Canada. Il agit à titre de sous-ministre du premier ministre, de secrétaire du Cabinet et de chef de la fonction publique. Il préside le Comité interministériel de la sécurité et des renseignements (CISR) composé d'un groupe de personnes ayant rang de sous-ministre. Ce comité discute des problèmes d'orientation stratégique et de ressources, étudie les questions de nature délicate concernant la sécurité nationale, examine les propositions destinées au Cabinet et recommande les priorités annuelles en matière de renseignement soumises à la réunion des ministres sur la sécurité et le renseignement. Le CISR, autrefois appelé Conseil de sécurité, a été créé en 1946,

ce qui en fait l'un des plus anciens comités de hauts fonctionnaires du gouvernement.

Relevant du greffier du Conseil privé, le sous-greffier, conseiller juridique et coordinateur (Sécurité et renseignement) a reçu du premier ministre le mandat de coordonner les activités de renseignement et de sécurité de tous les ministères et organismes du gouvernement du Canada et de développer des relations internationales efficaces. Il est en outre responsable devant le ministre de la Défense nationale des activités et des politiques du Centre de la sécurité des télécommunications.

Deux secrétariats du BCP relèvent du sous-greffier, conseiller juridique et coordinateur (Sécurité et renseignement) : le Secrétariat de la sécurité et du renseignement (section orientation) et le Secrétariat de l'évaluation du renseignement (section évaluation).

### SECRÉTARIAT DE LA SÉCURITÉ ET DU RENSEIGNEMENT

Ce secrétariat conseille le premier ministre sur les questions touchant la sécurité nationale et les renseignements étrangers, y compris en ce qui concerne l'élaboration des grandes politiques, les questions d'intérêt public, les situations de crise et les priorités de la collectivité. Il contribue au processus décisionnel à cet égard en aidant les ministères et les organismes à préparer les dossiers devant être discutés ou approuvés par les ministres. Il assure la sécurité lors des réunions du Cabinet ainsi que la sécurité des installations où sont logés le Cabinet du premier ministre et le Bureau du Conseil privé.

Le secrétaire adjoint (Sécurité et renseignement) préside le Groupe de la politique du renseignement, un groupe interministériel composé de membres de la collectivité ayant rang de sous-ministre adjoint. Principal organe de coordination des politiques et des activités de la collectivité, le Groupe examine des questions comme les problèmes liés à l'évolution technologique.

**SECRÉTARIAT DE L'ÉVALUATION DU RENSEIGNEMENT (SER)**

En vertu d'un protocole d'entente intervenu entre le BCP et le MAECI, ces deux ministères contribuent à la dotation et à la gestion du SER qui évalue les conditions et l'évolution de la situation dans les pays étrangers, et notamment leurs répercussions pour les décideurs canadiens. Il s'intéresse principalement aux pays qui sont gouvernés par un régime autoritaire, instables ou en état de guerre, ou qui, pour toute autre raison, préoccupent le Canada et la communauté internationale.

Pour préparer ses évaluations, le SER met à profit sa capacité analytique et les nombreuses sources auxquelles il a accès dans le domaine public ainsi que dans les milieux de la diplomatie et du renseignement.

Les évaluations sont rédigées pour les décideurs, mais les situations et les prévisions quant à l'évolution de la situation sont présentées d'un point de vue neutre.

Le directeur exécutif du SER préside le Comité de l'évaluation du renseignement qui regroupe les représentants des ministères et organismes nationaux chargés de la collecte et de l'évaluation du renseignement et les principaux utilisateurs des évaluations. Bien que les évaluations du Secrétariat portent sur le long terme, elles présentent également pour les décideurs un intérêt dans l'immédiat.

## *V. Mécanismes d'examen et de responsabilisation*

Tout comme les autres sections du gouvernement, la collectivité de la sécurité et du renseignement est responsable devant le Parlement, par l'entremise des ministres, et ses représentants doivent parfois comparaître devant les comités parlementaires. Elle est également assujettie aux vérifications du vérificateur général, aux examens de ses dossiers d'information par le commissaire à la protection de la vie privée, aux demandes d'accès à l'information présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à*

*l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, ainsi qu'à l'examen du Commissariat aux langues officielles et à celui de la Commission canadienne des droits de la personne.

Certains organismes de la collectivité ont l'autorisation légale de recueillir des renseignements à l'aide de moyens secrets ou techniques particuliers dans l'intérêt du Canada. Les cours exercent une fonction de contrôle importante en ce sens qu'elles autorisent tout recours à des techniques d'enquête spéciales. Dans le cadre de la procédure d'appel, la Cour fédérale peut être appelée à jouer un rôle lors de l'examen des demandes d'immigration lorsque des questions de sécurité sont en jeu.

Le gouvernement a en outre doté le Service canadien du renseignement de sécurité, la Gendarmerie royale du Canada et le Centre de la sécurité des télécommunications de mécanismes de responsabilisation additionnels pour garantir que ces organismes respectent pleinement les lois et que la population puisse au besoin porter plainte.

### INSPECTEUR GÉNÉRAL DU SCRS

Le poste d'inspecteur général a été créé en vertu de la *Loi sur le SCRS*. Le titulaire a pour fonctions de suivre l'observation de ses règles opérationnelles par le SCRS, de surveiller ses activités et d'attester de son degré de satisfaction du rapport annuel classifié que le directeur du Service présente au solliciteur général. En résumé, l'inspecteur général effectue un examen interne et indépendant des activités du SCRS pour le compte du solliciteur général. Il relève directement de ce dernier, mais sur le plan administratif, il relève du sous-solliciteur général.

### COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ (CSARS)

Le CSARS est un organisme indépendant, créé en vertu de la *Loi sur le SCRS*, pour veiller à ce que ce dernier utilise ses pouvoirs à bon escient et dans le respect de la loi. Le CSARS a accès à tous

les documents du SCRS, exception faite des documents confidentiels du Cabinet.

Le CSARS peut examiner toutes les activités du SCRS et enquête sur les plaintes déposées par le public. De plus, les personnes qui se sont vu refuser une autorisation de sécurité pour un emploi à la fonction publique du Canada, ou à qui on a refusé d'accorder un contrat pour des motifs de sécurité, peuvent porter plainte au CSARS. Ce dernier peut également faire enquête lorsqu'une personne voulant entrer au Canada ou présenter une demande de citoyenneté a à son dossier des éléments préjudiciables. De plus, le CSARS présente périodiquement au solliciteur général des rapports sur des questions d'importance qui débordent le cadre de ses fonctions de vérification et d'enquête habituelles, mais ont néanmoins un lien avec elles.

Le Comité se compose de trois à cinq conseillers privés nommés par le Cabinet, après consultation du premier ministre et des chefs des partis comptant au moins douze membres de la Chambre des communes. Les résultats sont publiés dans un rapport annuel déposé au Parlement par le solliciteur général.

**COMMISSION DES PLAINTES DU PUBLIC CONTRE LA GRC (CPP)**

Créée en 1988, la CPP est un organisme indépendant qui reçoit les plaintes du public sur la conduite des membres de la GRC. La Commission tient ainsi les membres de la GRC responsables de leurs actes devant la population en lui offrant un mécanisme indépendant d'examen des plaintes, et en présentant les résultats et ses recommandations au commissaire de la GRC.

Lors de l'examen des plaintes, la Commission ne prend la défense ni du plaignant ni du membre de la GRC. Son rôle consiste à mener une enquête indépendante et à dégager des conclusions objectives fondées sur les renseignements disponibles. Le président de la Commission a le pouvoir de mener des enquêtes indépendantes ou de tenir des audiences publiques.

La Commission fait rapport au Parlement. Le solliciteur général du Canada dépose les rapports de la Commission, mais il ne participe pas à son fonctionnement.

**COMMISSAIRE DU CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

En 1996, le ministre de la Défense nationale a nommé, en vertu de la partie II de la *Loi sur les enquêtes,* un commissaire indépendant chargé d'examiner les activités du CST et de déterminer si elles respectent la loi. Celui-ci peut consulter tous les membres du personnel et a accès à tous les dossiers (à l'exception des documents confidentiels du Cabinet). Le Commissaire du CST est tenu d'informer le ministre de la Défense nationale et le procureur général du Canada de toute activité non conforme à la loi. Il peut également répondre aux plaintes du public. Le commissaire présente un rapport annuel au ministre de la Défense nationale, que ce dernier dépose au Parlement.

## *VI. Relations internationales*

Les pirates informatiques, les membres du crime organisé et les terroristes utilisent abondamment les technologies de pointe pour mener leurs activités illégales par delà les frontières. Les fraudes bancaires électroniques, les migrations clandestines, le commerce de la drogue, l'aide financière et matérielle aux terroristes internationaux sont quelques exemples de problèmes avec lesquels le Canada et d'autres pays sont aux prises.

Pendant la Seconde Guerre mondiale et la période de guerre froide qui a suivi, le Canada a tissé des liens étroits dans le domaine du renseignement avec les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ces liens demeurent solides, en particulier avec les États-Unis, qui partage avec le Canada une frontière qui s'étend sur près de 9 000 kilomètres.

Les organismes canadiens de sécurité et de renseignement ont également établi des relations avec la plupart des autres pays, ce qui leur permet de mieux protéger les Canadiens et les intérêts canadiens et de contribuer à l'effort international dans le domaine

de la sécurité. Plusieurs de ces organismes, dont la GRC, le SCRS, le MDN et le CST, ont des agents de liaison en poste à l'étranger. Le MAECI et le BCP sont représentés à Washington et à Londres par des agents de liaison et de renseignements spécialisés.

En plus des ententes bilatérales, le Canada collabore étroitement avec des organisations comme l'Interpol, les Nations unies, l'Organisation des États américains et le G8, et il remplit ses obligations en vertu d'ententes internationales comme les conventions des Nations unies relatives à la protection des casques bleus, au terrorisme, aux crimes de guerre, à la criminalité transnationale organisée, aux migrations clandestines et au trafic des personnes, notamment les femmes et les enfants.

## *VII. Préserver la sécurité du Canada et des Canadiens*

À l'aube du XXI[e] siècle, la sécurité demeure pour les Canadiens une priorité de haut niveau.

La collectivité de la sécurité et du renseignement joue un rôle prépondérant pour préserver la sécurité du Canada et des Canadiens. Elle a contré les activités de criminels organisés qui cherchaient à faire entrer illégalement des immigrants au pays. Elle a préparé le personnel des Forces canadiennes à prendre part à des opérations militaires et à des missions de maintien de la paix à l'étranger. Elle a dépisté des espions en poste au Canada. Elle a informé la police de transactions de drogue majeures.

De nos jours, les défis que doit relever le personnel de la collectivité sont complexes. Comment faire pour ne pas se laisser dépasser par des adversaires qui utilisent les technologies de pointe pour organiser et commettre des crimes et éviter de se faire prendre? Comment tirer le meilleur parti des relations avec les représentants des autres pays à une époque où la mondialisation rend la coopération internationale de plus en plus importante? Comment protéger l'infrastructure névralgique du

Canada contre les risques associés à une dépendance croissante face à l'utilisation de la technologie et à l'interconnexion?

Ayant mené à bien sa mission depuis plus d'un demi-siècle, en temps de guerre comme en temps de paix, la collectivité cherchera des réponses à ces questions et à celles qui se poseront au cours des années à venir. Elle contribuera ainsi à préserver la réputation du Canada, un pays considéré comme l'un des plus sûrs de la planète.

# VIII. Références

## ORGANIGRAMME

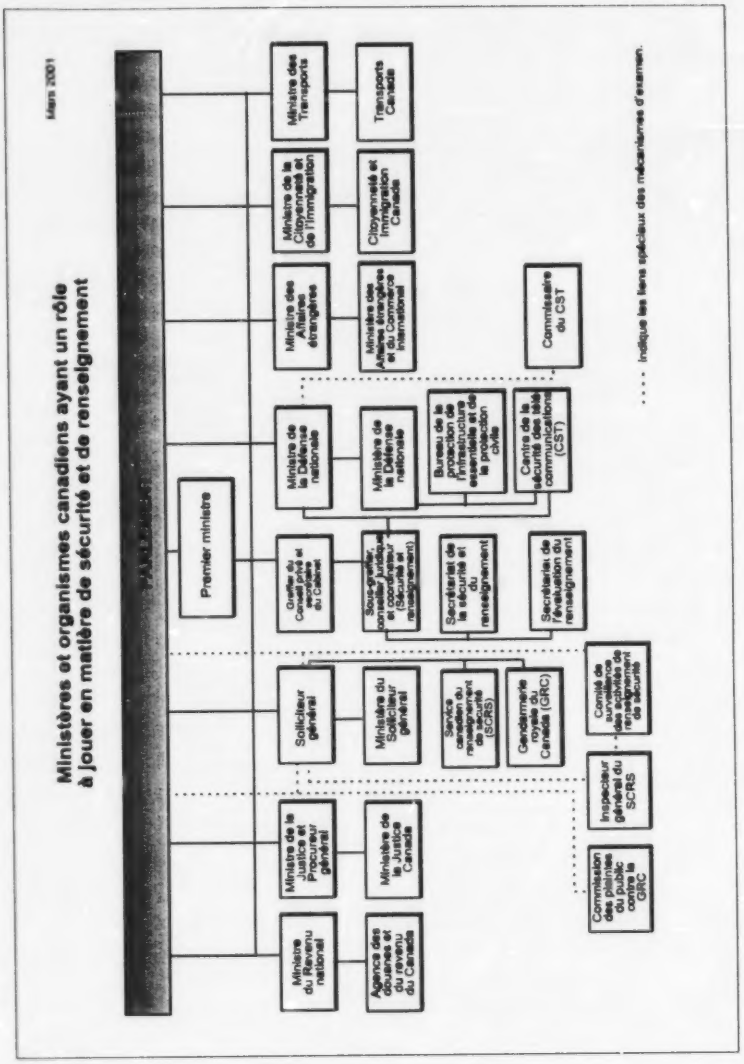

**ADRESSES – COMMENT NOUS JOINDRE**

On peut obtenir un exemplaire de la présente brochure en format électronique à l'adresse suivante du BCP : www.pco-bcp.gc.ca

Solliciteur général du Canada
(et ministère du Solliciteur général)
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8

Téléphone : (613) 991-3283
Télécopieur : (613) 990-9077
Internet : www.sgc.gc.ca

Service canadien du renseignement de sécurité
C.P. 9732
Succursale postale T
Ottawa (Ontario) K1G 4G4

Téléphone : (613) 993-9620
ATS : (613) 991-9228
Télécopieur : (613) 231-0612
Internet : www.csis-scrs.gc.ca

Centre de la sécurité des télécommunications
C.P. 9703
Terminus
Ottawa (Ontario) K1G 3Z4

Téléphone : (613) 991-7179
Télécopieur : (613) 991-8359
Internet : www.cse-cst.gc.ca

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Téléphone : (613) 944-4000 ou 1-800-267-8376
Télécopieur : (613) 996-9709
Internet : www.dfait-maeci.gc.ca

Gendarmerie royale du Canada
Quartier générale
1200, promenade Vanier
Ottawa (Ontario) K1A 0R2

Téléphone : (613) 993-7267
Télécopieur : (613) 993-0260
Internet : www.rcmp-grc.gc.ca

Ministère de la Défense nationale
Renseignements généraux
Quartier général
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

Téléphone : (613) 995-2534
Télécopieur : (613) 995-2610
Internet : www.dnd.ca

Bureau de la protection de l'infrastructure essentielle et de la protection civile
122, rue Bank
Ottawa (Ontario) K1A 0W6

Téléphone : (613) 991-7077
Télécopieur : (613) 996-0995
Internet : www.ocipep-bpiepc.gc.ca

Citoyenneté et Immigration Canada
365, avenue Laurier Ouest
Tour Sud Jean Edmonds
Ottawa (Ontario) K1A 1L1

Téléphone : 1-888-242-2100
ATS : 1-888-576-8502
Télécopieur : (613) 954-2221
Internet : www.cic.gc.ca

Agence des douanes et du revenu du Canada
Direction générale des douanes, Contrebande et services de renseignements
191, avenue Laurier Ouest
18e étage,
édifice Sir Richard Scott
Ottawa (Ontario) K1A 0L5

Téléphone : 1-800-461-9999
Télécopieur : (613) 952-7793
Internet : www.ccra-adrc.gc.ca

Transports Canada
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Téléphone : (613) 990-2309
Télécopieur : (613) 954-4731
Internet : www.tc.gc.ca

Inspecteur général du SCRS
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8

Téléphone : (613) 990-2907
Télécopieur : (613) 990-8303
Internet : www.sgc.gc.ca/WhoWeAre/IG/figcsis.htm

Commission des plaintes du public contre la GRC
Administration centrale –
C.P. 3423
Succursale postale D
Ottawa (Ontario) K1P 6L4

Téléphone : (613) 952-1471 *ou*
1-800-267-6637
Télécopieur : (613) 952-8045
Internet : www.cpc-cpp.gc.ca

Ministère de la Justice Canada
284, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Téléphone : (613) 957-4222
ATS : (613) 992-4556
Télécopieur : (613) 954-0811
Internet :
www.@canada. justice.gc.ca

Bureau du Conseil privé
Renseignements généraux
Pièce 1000
85, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0A3

Téléphone : (613) 957-5153
ATS : (613) 957-5741
Télécopieur : (613) 957-5043
Internet : www.pco-bcp.gc.ca

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité
C.P. 2430
Succursale postale D
Ottawa (Ontario) K1P 5W5

Téléphone : (613) 990-8441
Télécopieur : (613) 990-5230
Internet : www.sirc-csars.gc.ca

Commission des plaintes du public contre la GRC
Bureau de la région de l'Ouest –
7337, 137e Rue
Pièce 102
Surrey (Colombie-Britannique)
V3W 1A4
Téléphone : (604) 501-4080 *ou*
1-800-665-6878
Télécopieur : (604) 501-4095
Internet : www.cpc-cpp.gc.ca

Commissaire du Centre de la
sécurité des télécommunications
C.P. 1984
Succursale postale B
Ottawa (Ontario) K1P 5R5

Téléphone : (613) 992-3044
Télécopieur : (613) 992-4096
Internet : www.csec-ccst.gc.ca

**BIBLIOGRAPHIE CHOISIE**

Rapports, vérificateur général du Canada (www.oag-bvg.gc.ca)

- « Suivi des recommandations formulées dans des rapports antérieurs (chapitre 28) : Communauté canadienne du renseignement – Le contrôle et la responsabilisation » – Décembre 1998 (N° de cat. FA1-1998/3-29E ISBN 0-662-27369-9)

- « La communauté canadienne du renseignement » – Le contrôle et la responsabilisation – 1996, chapitre 27 » – Novembre 1996 (N° de cat. FA1-1996/3-27E ISBN 0-662-25137-7)

Rapport, comité du Sénat

- « Rapport du Comité spécial du Sénat sur la sécurité et les services de renseignement » – Président : L'honorable William M. Kelly (1999)

Rapport, Comité spécial de la Chambre des communes

- *« Une période de transition mais non de crise – Rapport du Comité spécial d'examen de la* Loi sur le SCRS *et de la* Loi sur les infractions en matière de sécurité – 1990 » (N° de cat. XC2-342/1-37 ISBN 0-660-56254-5)

Rapport, solliciteur général du Canada

- *« Maintenir le cap : La sécurité nationale dans les années 90 –* Réponse du gouvernement au rapport du comité spécial d'examen de la *Loi sur le SCRS* et de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité* de la Chambre des communes – 1991 » (N° de cat. JS42-47/1991 ISBN 0-662-58112-1)